



4 septembre 2026

□ Agrément Partenaire Commercial

Il est certifié par la présente que **Mathis HUET** a suivi avec succès la formation "[Commercial] Vendre Lucca Absences".

À ce titre, le présent document atteste qu'il/elle a satisfait à l'ensemble des exigences de validation des connaissances et obtient l'agrément, lui conférant le statut de Partenaire Commercial(e) agréé(e) Lucca pour cette solution.

Cet agrément atteste que **le/la consultant(e)** possède l'expertise nécessaire pour commercialiser la solution dont fait l'objet cet agrément commercial.

Délivré le 04/09/2026 par Lucca

Pour vérifier l'authenticité de ce document, vous pouvez contacter consulting-partenaires@lucca.fr

Référence : 7454803401323565

Vous pouvez aussi retrouver ce document sur Internet à l'adresse suivante : <https://lucca.360learning.com/redirect/api/certification/7454803401323565>